

1. Record Nr.	UNINA9910275026703321
Autore	Avignon Carole
Titolo	Bâtards et bâtardises dans l'Europe médiévale et moderne // Carole Avignon
Pubbl/distr/stampa	Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2017
ISBN	2-7535-5547-8
Descrizione fisica	1 online resource (560-VI p.)
Altri autori (Persone)	Barral-BaronMarie BiancoJean-François BoissonDidier CertinAude-Marie ChappuisLorraine CharageatMartine CoussemaekerSophie Demars-SionVéronique DudaAlice FieyreMarie-Lise FossierArnaud GirbeaCatalina GourdonVincent HablotLaurent HermantHéloïse JohansEmmanuel LagorgetteDominique LaumonierLucie LussetÉlisabeth MailletChloé McDougallSara MusinAude NassietMichel PayanPaul PichotCharlotte Pinto-MathieuÉlisabeth PochMarta Peguera ReyMaría Dolores Alonso RicciGiovanni RobinIsabelle Santinelli-FoltzEmmanuelle SauleKevin Séguylsabelle SteinbergSylvie Taviani-CarozziHuguette

Soggetti

History
Europe médiévale
bâtards
mariage
filiation

Lingua di pubblicazione

Francese

Formato

Materiale a stampa

Livello bibliografico

Monografia

Sommario/riassunto

Les auteurs ont cherché à poser les jalons d'une histoire sociale et culturelle de la bâtardise dans les sociétés européennes du Moyen Âge et de l'époque moderne. La diversité des disciplines mobilisées (histoire, histoire du droit, linguistique, littérature, démographie historique) permet de mettre en valeur la pluralité des approches d'un statut intrinsèquement complexe, d'une réalité sociale irréductible à un modèle unique, dont l'appréciation par l'Église, la société ou la parenté oscille entre exclusion et intégration, stigmatisation et réhabilitation. Ils ont articulé l'approche théorique de ce que le droit nous dit d'un statut pensé comme outil de contrainte pour hiérarchiser les filiations et promouvoir l'institution matrimoniale, à celle, pratique, de profils ou de destins particuliers. La bâtardise renvoie à une « macule de geniture » ou un defectus natalium qui stigmatise l'enfant (naturel, adultérin, ou sacrilège) né d'un couple qui n'était pas uni en « loial mariage ». Les bâtards sont exclus des ordres sacrés et de l'héritage de leurs parents ; leur témoignage est irrecevable en justice ; de nombreux métiers leur sont inaccessibles. L'« honnêteté de leur conversation » peut toutefois permettre de motiver une demande de dispense auprès du pape pour accéder aux ordres majeurs ou une légitimation auprès des pouvoirs souverains pour hériter de leurs parents ou accéder à des offices. Pour les autres, théoriquement sans gens ni genus, quel destin se profile donc ? Une parentalité particulière s'exprime selon que l'enfant est accueilli dans une fratrie, dans la maison de son père, ou qu'il est abandonné aux institutions charitables qui se substituent au père charnel ; selon aussi que l'enfant naît ou non dans la noblesse qui lui offre un temps certaines opportunités d'ascension sociale. L'ambiguïté du regard des sociétés anciennes sur ce statut se révèle aussi dans la manière dont les littératures médiévales et modernes ont pu mobiliser la figure du...